

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 septembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2017/333 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2017 aux collèges publics

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 24 898 €, soit :

- 2 900 € au collège Jules Hoffmann de Strasbourg au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation 2016 ;
- 372 € au collège Henri Meck de Molsheim au titre de la dotation "autres dépenses de fonctionnement – euro/élève" de 2017 ;
- 6 000 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire d'entretien 2017 en faveur des collèges suivants :
 - . STRASBOURG Jules Hoffmann : 4 000 € ;
 - . VILLE Klosterwald : 2 000 € ;
- 9 140 € aux collèges figurant dans le tableau joint en annexe, pour financer leurs ateliers d'enseignement artistique au titre de l'année scolaire 2017/2018 ;
- 3 120 € au collège Europe d'Obernai pour l'acquisition d'un bac de filtration d'huile destiné au service de restauration, dans le cadre de la politique départementale de prévention des troubles musculo-squelettiques pour les agents techniques des collèges ;
- 3 366 € pour couvrir les frais de réparation des équipements spécifiques des collèges suivants :
 - . HERRLISHEIM : 2 916 € (four et armoire froide de la demi-pension) ;
 - . MOLLSHEIM Bugatti : 450 € (ascenseur).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170911-lmc1111068-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/17